ACADÉMIE
DE MONTPELLIER
Liberté
Égalité
Fraternité

Inspection pédagogique régionale

Montpellier, le 30 septembre 2023

Inspection pédagogique régionale

Affaire suivie par :
Evelyne Lagaune Tabikh

IA-IPR de sciences économiques et sociales
Tél : 07 76 11 47 38
Mél : evelyne.lagaune-tabikh@ac-montpellier.fr

Rectorat
31 rue de l'Université CS
39004
34064 Montpellier
Cedex 2

Evelyne Lagaune Tabikh
IA-IPR de Sciences Economiques et Sociales

à

Mesdames et Messieurs les Professeurs de
Sciences Economiques et Sociales

S/c de

Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissement
Mesdames et Messieurs les directeurs académiques
des services de l'Education nationale

Objet : Lettre de rentrée

Mesdames, Messieurs, chères et chers collègues,

J'espère que la rentrée s'est bien déroulée après un été agréable. Je souhaite la bienvenue aux collègues qui ont rejoint notre académie et une belle entrée dans le métier aux professeurs stagiaires. Je remercie chaleureusement celles et ceux d'entre vous qui ont accepté d'être tuteurs ou qui assurent des missions de formation indispensables à la vie de notre discipline. Je félicite les lauréats des concours internes et externes et adresse tous mes vœux de réussite à celles et ceux qui s'engagent dans cette voie exigeante et stimulante sur le plan intellectuel et pédagogique.
Je souhaite enfin une bonne et heureuse retraite à celles et ceux qui ont fait valoir leurs droits, à savoir Mesdames Catherine Castano-Chavard, Muriel Desfontaine et Isabelle Teulier.

Je sais pouvoir compter sur votre engagement quotidien auprès de nos élèves afin de les faire progresser et réussir au mieux tant dans l'objectif du baccalauréat, d'une orientation choisie, de leur réussite dans le supérieur que pour favoriser leur épanouissement personnel.
Je vous assure de mon meilleur soutien à vos côtés dans l'accomplissement de vos missions.

Je profite de cette lettre, plus longue qu'à l'accoutumé en raison du contexte, pour vous transmettre ou préciser des informations utiles.

Baccalauréat et préparation aux épreuves

Vous trouverez l'ensemble des résultats du bac général 2023 dans la note de la DEPP de juillet (https://www.education.gouv.fr/le-baccalaureat-2023-session-de-juin-378728). Le taux de réussite global est de 90,9 % et de 95,7 % pour le baccalauréat général. L'académie de Montpellier atteint un taux de 96,1 %.
Je tiens à remercier tous les correcteurs, les évaluateurs et les coordonnateurs pour le sérieux de leur travail et leur implication dans la correction des épreuves du baccalauréat en 2023.

Vous trouverez des statistiques sur les EDS dans l'académie sur le site dédié https://data.occitanie.education.gouv.fr/explore/?sort=explore.popularity_score&refine.keyword=EDS. Je vous transmettrai les données pour 2023 dès qu'elles seront finalisées.

Comme vous le savez, les épreuves des enseignements de spécialité se dérouleront au mois de juin.
Le calendrier et les modalités du baccalauréat ont été publiés au Bulletin officiel
https://www.education.gouv.fr/bo/2023/Hebdo36)
Vous avez également été destinataires d'une lettre du ministre de l'Éducation nationale en précisant les contours.

Les dates retenues sont donc les suivantes pour les Sciences Économiques et sociales :

- Les preuves écrites (EDS) auront lieu les mercredi 19 juin (J1) et jeudi 20 juin (J2) de 14 heures à 18 heures
- Le grand oral aura lieu durant la période allant du 24 juin au 3 juillet. Je vous communiquerai les dates académiques dès qu'elles auront été fixées.
- L'harmonisation et les délibérations du premier groupe se dérouleront les 4 et 5 juillet.
- Les épreuves du second groupe se dérouleront jusqu'au 11 juillet selon des modalités inchangées. Les dates seront fixées au niveau académique.
- Les épreuves de remplacement auront lieu le jeudi 12 septembre de 14 à 18 heures.

Concernant le contenu évaluable, les épreuves écrites de juin, l'oral de rattrapage et la session de septembre 2024 porteront sur les douze questions du programme. Je connais vos inquiétudes sur ce point et mettrai tout en œuvre pour vous accompagner. Cette modification de calendrier et de contenu sera prise en compte dans la conception des formations afin de vous offrir des outils pédagogiques efficaces et de vous aider au mieux dans la préparation des élèves aux épreuves du baccalauréat et aux études supérieures.

Dans ce nouveau contexte, la mutualisation des ressources et des pratiques s'avère encore plus importante. Les formateurs et formatrices déposent l'ensemble des séquences et évaluations proposées depuis deux ans sur l'espace collaboratif d'Accolad. Je les remercie sincèrement pour tout le travail qu'ils réalisent dans l'intérêt de tous. N'hésitez pas à les utiliser et partager vos ressources en les envoyant à Emmanuelle Fournier (emmanuelle.paradis@ac-montpellier.fr)

Vous retrouverez le guide de l'évaluation et l'ensemble des modalités d'évaluation du baccalauréat ici https://eduscol.education.fr/2688/modalites-d-evaluation-pour-le-baccalaureat.
Les moyennes de spécialité figurant sur les bulletins restent primordiales pour le Livret Scolaire Lycéen (LSL) et Parcoursup. Cela nécessite que nous portions autant d'attention à l'équité, à l'exigence et à la transparence de notre évaluation durant l'année que lors de l'évaluation des épreuves écrites finales. L'harmonisation des pratiques et une évaluation positive restent des enjeux importants en matière d'équité pour les élèves alors que des écarts importants de notation demeurent y compris lors de la correction du baccalauréat.
En janvier, la formation par bassin sera l'occasion de travailler collectivement sur les questions d'évaluation.

Les modalités des commissions d'entente restreinte, élargie et d'harmonisation seront maintenues. Les corrigés de concepteurs seront complétés par une commission d'entente nationale. Je veillerai avec Christopher Morillon (chargé de mission) à concilier l'entente avec le nouveau calendrier et à limiter la charge de travail de chacun

La note de service suivante précise les modalités du grand oral
https://www.education.gouv.fr/bo/2023/Hebdo36/MENE2323117N
La durée du Grand oral demeure de 20 minutes. L'épreuve se décompose désormais en deux temps :

- 10 minutes de présentation par le candidat
- 10 minutes d'échange avec le jury durant lesquelles le candidat a la possibilité d'utiliser un tableau

La troisième partie de l'épreuve portant sur le projet d'orientation est supprimée.

Le rapprochement des épreuves écrites et du grand oral renforcent la nécessité de faire travailler l'oral de manière active et depuis la seconde comme nous l'avions proposé en formation par bassin en janvier-février dernier. Les formateurs du groupe de travail académique auront à cœur de proposer des séquences prenant en compte cette nécessité. Nous veillerons également à mettre en évidence toutes les économies d'échelle réalisables en mobilisant les pré-requis de première et des autres chapitres de terminale afin de vous aider au mieux.

Le groupe de travail grand oral des corps d'inspection de l'académie œuvre également à la formation de professeurs référents grand oral dans chaque établissement et à l'accompagnement des équipes pédagogiques pour faciliter la préparation des élèves. Je vous tiendrai informés des évolutions sur ce soutien que nous essayons de mettre en place.

La Formation continue et les ressources pédagogiques

Les dernières préconisations du Président de la République concernant la formation continue visent à limiter le temps de formation durant les heures de face à face élève. Nous sommes en attente d'une note de service cadrant cette évolution. Je reviendrai vers vous lorsque nous disposerons de tous les éléments. L'année 2023-24 s'annonce toutefois comme une année de transition mêlant formation sur temps de face à face et temps hors face à face. Je veillerai, avec l'appui des formateurs académiques, à préserver dans ce nouveau cadre la qualité des formations à laquelle vous aspirez.

Le Plan académique de formation (PAF)
Les inscriptions sur Gaïa sont désormais closes mais vous pourrez vous inscrire ultérieurement sur Sofia (application accessible via Arena) dès que les dates des différentes formations auront été confirmées si vous n'avez pu le faire en septembre.

Les formations prévues sont les suivantes :

- Etudier le lien social en SES – Serge Paugam
- Quelles politiques économiques dans le cadre européen ?
- Comment les entreprises sont-elles organisées et gouvernées ? Emmanuel Buisson-Fenet
- Enseigner les chapitres évaluables en SES – la croissance économique
- Le Numérique au service des SES – Hervé Roca, Christopher Morillon
- Valeurs de la République en SES – journée de formation par bassin centrée sur l'égalité dans les programmes

Programmes nationaux de formation (PNF) et partenariats

- **Les mercredis de l'économie en Occitanie** avec la Banque de France : la prochaine conférence portera sur l'inflation et aura lieu le mercredi 18 octobre de 16 à 18 heures. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 11 octobre via ce lien https://si2d.ac-montpellier.fr/sofia-fmo-acad/default/session/preregistrationadd/globalSessionId/6311/tab/trainee/pill/individualTrainingPlan/infos/98298|01|S2|2023-10-18_16:00:00|2023-10-18_18:00:00

  La Banque de France propose également le concours « génération euro », destiné aux élèves de première terminale. Les inscriptions sont ouvertes du 2 octobre au 24 novembre. Vous trouverez toutes les informations sur le site de la Banque de France (https://abc-economie.banque-france.fr/concours-lyceen-generation-euuro-2023-2024).
  Toutes les ressources produites par la Banque de France (ABC de l'économie, l'éco en bref, des vidéos utilisables en classe) sont disponibles sur le site https://abc-economie.banque-france.fr/.

- **Les entretiens enseignants-entreprises** ont eu lieu à nouveau en présentiel les 28 et 29 août dernier sur le thème «la démographie au cœur des enjeux du XXIème siècle ». Vous retrouverez l'ensemble des ressources pédagogiques utilisables en classe sur le site de Melchior.

- **Les journées de l'économie (JECO)** auront lieu en présentiel ou en distanciel à Lyon les 14, 15 et 16 novembre pour une 16ème édition intitulée « Surmonter nos fragilités». Le programme est en ligne et les inscriptions sont ouvertes (http://www.journeeseconomie.org/index.php).

- Vous trouverez également de nombreuses ressources utilisables avec les élèves sur le site du **Collège de France** (https://www.college-de-france.fr/site/campus-innovation-lycees/Nouveaux-programmes-de-SES.htm) et sur la chaîne Youtube du Campus de l'innovation (https://www.youtube.com/channel/UC6jWhYUqm80VejWV4NZ6jhA). Le site de l'ENS-SES reste par ailleurs d'une grande richesse pour notre discipline (http://ses.ens-lyon.fr).

Campus innovation : Le Collège de France propose aux élèves de Première de travailler en groupe autour d'un projet leur permettant de mobiliser concrètement les connaissances acquises en cours de SES ou via les ressources pédagogiques du Campus. Les candidats doivent choisir l'un des objectifs d'apprentissage du programme puis l'illustrer par des exemples issus de leur environnement immédiat (leurs lycées, quartiers, communes, centres d'intérêt, actualités…). Le format de la production reste libre. Les prix seront remis au Collège de France par le Professeur Philippe Aghion et l'Inspecteur Général Marc Montoussé. Les inscriptions seront ouvertes du 15 septembre au 15 octobre (https://campus-innovation-lycees.fr/concours-ses)

Les visites individuelles et la vie de la discipline

Les modalités des visites d'inspection demeurent inchangées depuis 2017 dans le cadre des rendez-vous de carrière et des visites d'accompagnement. Vous avez déjà dû être informé de votre rendez-vous de carrière si vous êtes concernés cette année. Le calendrier en sera précisé avec les chefs d'établissement. J'enverrai un mail aux collègues concernés pour leur en préciser les modalités.
Les visites d'accompagnement sont destinées prioritairement aux professeurs en début et en fin de carrière. Elles donnent lieu à un rapport de visite. Vous pouvez solliciter une visite d'accompagnement en m'écrivant si vous avez un projet personnel (candidature à l'étranger, évolution de carrière par exemple). Vous pouvez également solliciter une réunion d'équipe si vous en éprouvez le besoin. Dans le contexte actuel, j'aurai à cœur de venir à votre rencontre pour échanger avec vous de manière plus individuelle et pour vous accompagner en dehors des temps de formation.

L'équipe des chargés de mission évolue à partir de cette rentrée.
Marc Daussin (marc.daussin@ac-montpellier.fr) a choisi de passer la main après de nombreuses années en tant que chargé de mission. Je le remercie très sincèrement pour son dévouement à l'égard de la discipline, des collègues et son travail remarquable sur l'organisation du bac. Michel Jammes (michel.jammes@ac-orléans-tour.fr) a changé d'académie et est devenu IA-IPR dans l'académie d'Orléans-Tour.

L'équipe des chargés de mission est désormais constituée de :
- Christopher Morillon (christopher.morillon@ac-montpellier.fr),
- Sébastien Phocas (sebastien.phocas@ac-montpellier.fr).
- Audrey Pilippossian (audrey.pilippossian@ac-montpellier.fr)

Leur positionnement dans différents départements leur permettra à tous les trois d'agir au plus près à vos côtés pour

l'ensemble des missions qui leur sont confiées (formation, baccalauréat, suivi des stagiaires…).
Christopher Morillon succèdera également à Marc Daussin en reprenant le lourd dossier de l'organisation du baccalauréat. N'hésitez pas à le contacter pour porter à sa connaissance les éléments que vous jugerez utiles.

Vous continuerez à trouver différentes ressources sur le site académique (https://pedagogie.ac-montpellier.fr/discipline/sciences-economiques-et-sociales) géré par Emmanuelle Fournier (emmanuelle.paradis@ac-montpellier.fr). Emmanuelle Fournier poursuit également la gestion de l'espace collaboratif sur Accolad. N'hésitez pas à lui envoyer vos séquences et évaluations pour mutualisation. Un nouvel onglet proposant des ressources en DNL a été créé, Fannie O'Sullivan y a déjà déposé de nombreuses ressources.
Hervé Roca reste l'interlocuteur académique pour le numérique (IAN) (herve.roca@ac-montpellier.fr), tâche qu'il assure avec efficacité depuis longtemps pour notre discipline.

La formation initiale dans le cadre de l'INSPE et de la FDE est coordonnée pour la deuxième année par Perrine Pelouze (perrine.pelouze@ac-montpellier.fr) et par Eric Paroldi. Laurence Guillen et Sébastien Phocas interviennent en tant que professeurs formateurs académiques (PFA) ainsi qu'Emmanuelle Fournier, Hervé Roca et Amélie Dumont sur différentes thématiques.
Depuis cette rentrée, une préparation au CAPES interne coordonnée par Aude Roca (aude.roca@ac-montpellier.fr) a été mise en place dans l'académie. La préparation à l'agrégation interne se fait toujours en partenariat avec l'académie d'Aix-Marseille.

Pour nos échanges professionnels, seules les adresses académiques (prénom.nom@ac-montpellier.fr) peuvent être utilisées. Je vous invite d'ailleurs à consulter régulièrement votre messagerie académique par laquelle les différents intervenants ou moi-même pouvons communiquer avec vous.

Je vous souhaite, Mesdames, Messieurs, chères et chers collègues, une excellente année scolaire et vous assure de mon soutien, de mes encouragements et de ma disponibilité à vos côtés.

Evelyne Lagaune Tabikh
IA-IPR de Sciences Economiques et Sociales